

• JOURNÉE SUR • L'URBANISME ET LES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DU GRAND BESANÇON

24 FÉVRIER 2026 | HAUTS-DU CHAZAL, BESANÇON

SYNTHÈSE



@The Superb Agency

MATINÉE INTRODUCTIVE

Conférence de Sonia Lavadinho : de la théorie ...

L'Urbanisme Favorable à la Santé défendu par Sonia Lavadinho est une vision de la ville centrée sur le vivant, le mouvement et les relations humaines. Face aux modes de vie urbains trop sédentaires et enfermés, qui nuisent à la santé physique et mentale, elle insiste sur l'importance de remettre le corps en mouvement au cœur des aménagements. Marcher, notamment dans des environnements vivants (nature, eau, espaces animés) joue un rôle essentiel pour le bien-être, les capacités cognitives et la prévention de certaines maladies.

Sonia Lavadinho met en avant le concept de « ville relationnelle », qui dépasse une approche uniquement fonctionnelle de l'urbanisme pour favoriser les interactions sociales, la mixité des usages et la cohésion intergénérationnelle. L'espace public doit devenir un lieu de rencontres, d'expériences et de liens, contribuant directement à la santé globale des habitants.

... à la pratique : visite du quartier des Hauts-du-Chazal

Après quelques heures confinées dans la « ville du dedans », le moment est enfin venu d'explorer la « ville du dehors ». La déambulation débute au pied du bâtiment Bio-Innovation dans le quartier des Hauts du Chazal qui fait plutôt écho à la « ville fonctionnelle ». Marcher aux côtés de Sonia Lavadinho, c'est adopter une lecture sensible de la ville (celle du regard qui s'attarde, du corps qui ressent et de l'oreille qui écoute). Sonia nous invite à regarder les rez-de-chaussée, à observer les seuils, à ressentir les transitions et les interactions avec

Balade urbaine dans le quartier des Hauts-du-Chazal.



Sonia Lavadinho, anthropologue et sociologue urbaine.

Elle a invité également les participants à renforcer le lien avec le « vivant » plutôt que la seule « nature », en intégrant davantage de sols vivants, de végétation et de continuités écologiques dans la ville. Cette transformation est essentielle pour répondre aux enjeux sanitaires, climatiques et sociaux à venir.

le vivant. « La ville relationnelle », dit-elle, se joue dans ces interstices. Le constat est toutefois rapide : les ruptures apparaissent vite. En passant par la place Ambroise Croizat, attenante à l'entrée de l'UFR Santé, un constat émerge : les espaces peinent à devenir des « espaces mielleux », ces lieux où l'on aurait vraiment envie de se poser, de s'approprier un moment. La présence d'une banque en pied d'immeuble illustre une occasion manquée d'activer les usages et de favoriser les rencontres.

Plus loin, le groupe emprunte les cheminements de la coulée verte vers les hauteurs de l'allée Germaine Bernard. Depuis la crête, le regard s'ouvre sur un vaste panorama : d'un côté la ville et la colline de Planoise, de l'autre des terres agricoles en sursis, bientôt rattrapées par le devenir de la ville. Ici encore, la continuité avec le vivant reste précaire. Malgré la proximité de la nature, l'aménagement ne parvient pas tout à fait à transformer cet espace vert en une invitation quotidienne au ressourcement.

Sonia Lavadinho plaide pour une ville où les habitants marchent ou se posent, jouissent du patrimoine et de la nature, profitent du jour mais aussi de la nuit (des espaces qui donnent envie d'une balade après le dîner). En tant qu'acteurs de l'aménagement, notre rôle est de révéler les potentiels latents. Plutôt que de suraménager, nous devons redonner toute sa place au corps en mouvement pour laisser éclore de nouveaux écosystèmes d'usages.

Le chemin des parcs à Planoise, un aménagement urbain concerté

Frédérique Demade-Pellorce, Céline Hirschy, Bastien Fiori et Benjamin Gracieux ont animé une table ronde autour d'un exemple de projet d'aménagement favorable à la santé : la requalification du chemin des parcs à Planoise. Après avoir rappelé les liens forts des choix d'aménagements sur la santé (environ 70% de l'état de santé d'un individu dépend de facteurs environnementaux et socio-économiques) et les leviers d'actions dont disposent les collectivités pour agir en faveur de la santé, les intervenants ont présenté la transformation de l'îlot Bourgogne dans le quartier de Planoise avec notamment la création d'un « chemin des parcs » reliant les bâtiments d'habitation et facilitant l'accès aux différents équipements publics (crèche, école, centre social).

Ce projet s'est appuyé sur un important travail de prise en compte des usages du secteur et notamment à travers la mission intercommunale d'accessibilité : le groupe d'experts d'usages a permis l'implantation d'équipements spécifiques (bande de guidage, mobilier de repos) et de revêtements adaptés ainsi que la sécurisation des traversées piétonnes.

Cette table ronde a également permis d'évoquer les travaux de la résidence autonomie des Hortensias, une résidence intergénérationnelle gérée par le CCAS de la Ville de Besançon et regroupant résidents seniors et étudiants.

Les travaux comprenaient l'implantation de mobilier adapté, de jardins et de terrains de pétanque notamment.

Avant/Après - Avenue de Bourgogne, Besançon.



DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR PARTAGER

On active ! Pour un urbanisme favorable à l'activité physique et sportive via la planification et les opérations d'aménagement

Animé par Aude Talon et Clément Marchal, Grand Besançon Métropole

Introduit par une séance d'échauffement sur le thème des mobilités et de l'activité physique au quotidien, l'atelier a cherché à mobiliser les énergies et les esprits sur un sujet qui résonne dans les activités professionnelles et individuelles de chacun : comment inscrire nos actions dans une démarche favorable à la santé ?

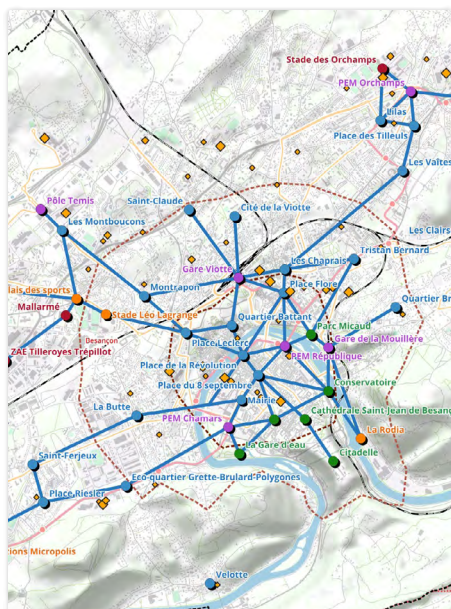
Le plan piéton, soumis au vote du conseil communautaire le 26 février 2026 et le projet de PLUi arrêté en décembre 2025, illustrent la cohérence de ces actions autour notamment des « 5 D ».

LES 5D

- Densité** rapprocher les gens et les lieux
- Diversité** mixer les fonctions urbaines
- Design** concevoir les rues à échelle humaine
- Destinations** des lieux d'intérêt accessibles
- Distance aux transports**

Les participants sont revenus sur ce qui est actuellement mis en place dans leur secteur d'intervention, ce qui pourrait être fait ou amélioré pour aller plus loin, enfin, sur des références vues ailleurs.

Le réseau magistral du plan piéton, extrait.



Source : GBM



Une ouverture d'atelier active !



Des échanges autour des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement.

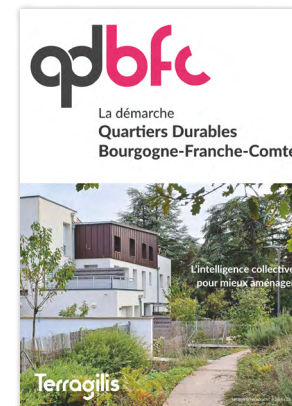
Se saisir des enjeux de santé et de développement durable dans une opération d'aménagement grâce aux démarches qualité ?

Animé par Julie Boirin, Référente Démarches Quartiers & Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté Terragilis

L'atelier avait pour objectif de faire découvrir la démarche Quartiers Durables Bourgogne-Franche-Comté (QDBFC) : un dispositif d'accompagnement et d'évaluation pour les opérations d'aménagement qui s'appuie sur un référentiel, un accompagnateur missionné pour suivre les objectifs en matière de santé et d'environnement et des commissions d'évaluation.

Les participants ont exploré le contenu du référentiel de la démarche à travers un projet fictif d'aménagement d'une friche. Ils avaient pour objectif d'identifier des critères du référentiel qui favoriseraient la bonne prise en compte des enjeux de santé dans ce projet.

Exemples de critères choisis :
 • la prise en compte du climat futur et de



Brochure de présentation de la démarche Quartiers Durables Bourgogne-Franche-Comté.

- ses conséquences dans les choix programmatiques, de conception et de réalisation
- la continuité entre espaces verts pour favoriser les couloirs écologiques et limiter l'impact des barrières que peuvent être les routes, les murs de clôture...
 - l'expertise d'usage comme base pour penser des lieux à vivre, répondant aux besoins des utilisateurs.

Autant d'éléments qui permettent de questionner les choix d'aménagement dès la programmation, pour intégrer le plus tôt possible les impacts sur la santé des usagers, anticiper et faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes dans différents domaines, du confort d'été à la réduction des consommations d'énergie, et d'adopter sur le temps long une démarche itérative permettant d'améliorer l'opération.

La nature dans le projet, un levier de santé ?

Animé par Gaëlle Duménil, AUDAB et Samuel Lelievre, Ville de Besançon

La santé d'une population dépend largement de son environnement quotidien : près de 70% des facteurs qui l'influencent peuvent être modifiés par les politiques d'aménagement, alors que les soins médicaux n'en représentent qu'environ 10%. Les espaces de nature en ville favorisent la restauration psychologique, le bien-être mental et le développement des capacités physiques et sociales. Ils atténuent les facteurs de stress environnementaux en améliorant la qualité de l'air, le confort thermique. Le maintien d'écosystèmes sains, autour de la biodiversité, de l'alimentation et de la gestion durable de l'eau et des sols, est indissociable de la santé humaine.

Les participants ont pu échanger autour des actions phares de la ville de Besançon, comme la végétalisation des cours d'école et de crèche, bénéfique pour l'attention des enfants, ou encore la végétalisation des extérieurs de résidences autonomie qui procurent de meilleure capacité de concentration auprès des aînés. L'outil d'observatoire de la biodiversité, récemment acquis, aide la collectivité à définir sa stratégie de végétalisation selon le concept « 3/30/300* », avec pour objectif de réduire le stress et l'anxiété des citoyens. Le déploiement d'espaces sportifs, de parcours santé et de zones d'urban training incite à la pratique d'une activité physique.

LE CONCEPT

3/30/300



Chaque citoyen doit :

- | | | |
|---|--|---|
| avoir une vue sur au moins 3 arbres adultes depuis son habitation. | être dans un quartier ou une ville avec au moins 30 % de surface arborée. | habiter à moins de 300 mètres d'un espace vert. |
|---|--|---|

Enfin les effets sur la santé sociale ont été évoqués au regard des projets participatifs, des actions du jardin nourricier et de la végétalisation de la place de la Révolution et de ses nombreux mobiliers de convivialité installés. Ces actions montrent combien l'aménagement peut devenir un véritable levier de santé.

Présentation des actions phares de la ville de Besançon.



Des échanges autour d'un air plus sain en intérieur.

Pour un air intérieur sain : de la conception à l'utilisation

Animé par Géraldine Alajouanine, Ville de Besançon et Hélène Tissot, ATMO Bourgogne-Franche-Comté

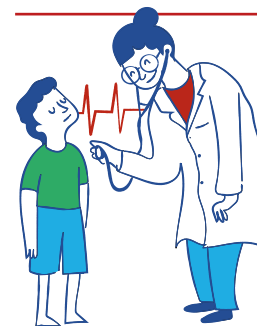
Nous passons à peu près 80% de notre temps en intérieur, que ça soit dans nos maisons, au travail, ou dans les transports. L'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur.

Les sources de pollution sont multiples : les occupants et leurs activités (tabagisme, combustion, parfums d'intérieur, produits d'entretien...), l'aménagement et les équipements du bâtiment (matériaux de construction et de décoration, chauffage...) et enfin l'air extérieur.

Ces polluants ont des effets sur notre santé (asthme, allergies, effets cardiovasculaires, cancers), représentant 20 000 décès prématurés par an, et un coût de 19 milliards d'€/an.

Pour garantir un air intérieur sain, il faut agir à chaque étape du cycle de vie d'un bâtiment, de la conception à l'utilisation : ventilation performante, gestion de l'humidité, choix des matériaux, protection contre la pollution extérieure, sans oublier les bonnes pratiques quotidiennes (aération, entretien sans toxiques...).

L'air intérieur est **5 à 10 fois plus pollué** que l'air extérieur



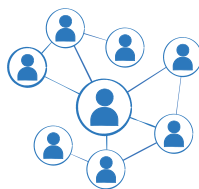
@The Superb Agency

RETOUR SUR un exemple local

La crèche municipale de Saint Ferjeux, qui a réouverte le 20 janvier 2025, suite à une restructuration lourde, est un bon exemple d'un **bâtiment favorable à un air intérieur sain, de sa conception** (VMC double flux haut rendement, utilisation de matériaux biosourcés...) **à son utilisation** (entretien avec lingettes microfibrées à l'eau, personnel sensibilisé à l'aération...).

Les résultats montrent d'ailleurs de **bonnes performances sur les polluants réglementés** (formaldéhyde, benzène, CO2, radon).

QUEL bilan POUR LA JOURNÉE ?



80
participants

@The Superb Agency

... et des **profils** très **variés** :

- Architecte
- Bailleur social
- Banque
- Bureau d'études
- CCAS
- Élu local
- État
- Grand Besançon Métropole
- Investisseur immobilier
- Opérateur immobilier
- Paysagiste
- Promoteur immobilier
- Structure d'ingénierie
- Université
- Ville de Besançon



CONTACTS

Yoann MARTIN

Chargé de mission « Une Seule Santé »
Contrat Local de Santé | Service
Environnement et cadre de vie |
Grand Besançon Métropole
03 63 42 58 83 | 06 16 37 59 29
yoann.martin@grandbesancon.fr

Benjamin GRACIEUX

Directeur du pôle de compétences
Urbanisme de projet et aménagement durable | Chargé de l'environnement et de l'urbanisme de santé | **AUDAB**
06 09 72 06 94
benjamin.gracieux@audab.org

Avec le soutien financier de :



Organisé par :



Avec l'appui de :

